

Informations relatives à l'enregistrement d'une procuration pour l'emprunt de documents

Partie réservée au mandant de la procuration

Nom :

Prénom :

Autorise M/ Mme

Nom :

Prénom :

À emprunter pour son compte des documents dans les bibliothèques de Sorbonne Université (BSU).

Le mandant reste personnellement responsable des documents empruntés dans le cadre de cette procuration : en cas de perte, de vol ou détérioration, tout document emprunté devra être remplacé ou remboursé.

Procuration valable à compter du ... / ... /

(période ne pouvant excéder la durée de validité de l'inscription à la bibliothèque).

La procuration est reconduite tacitement lors de la réinscription.

Pour mettre fin à la procuration, merci d'écrire à bu-handicap@sorbonne-universite.fr.

Informations relatives à l'enregistrement d'une procuration pour l'emprunt de documents

Partie réservée au mandataire de la procuration

Nom :

Prénom :

Autorise la Bibliothèque de Sorbonne Université (BSU) à faire figurer son nom dans son système informatique afin d'indiquer qu'il peut emprunter des documents au nom du mandant susnommé.

Adresse mail du mandataire : (adresse institutionnelle pour tout membre de Sorbonne Université (de type @etu.sorbonne-universite.fr ou @sorbonne-universite.fr) ou adresse personnelle pour tout extérieur)

.....

Procuration valable à compter du ... / ... /

(période ne pouvant excéder la durée de validité de l'inscription du mandant à la bibliothèque).

La procuration est reconduite tacitement lors de la réinscription.

Pour mettre fin à la procuration, merci d'écrire à bu-handicap@sorbonne-universite.fr.